



> Communiquer

en anglais

OBJECTIFS

S'exprimer à l'oral et à l'écrit dans un contexte professionnel lié à l'exercice de la fonction d'élus.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Au premier rendez-vous, nous vous proposons un positionnement sur le cadre européen de votre niveau d'anglais. Celui-ci se fait en 2 étapes : une partie écrite et une conversation sur des thèmes de tous les jours. Le cadre Européen comporte six niveaux (A1,A2,B1,B2,C1,C2) ; au niveau A1 vous avez des connaissances de base et au niveau C2 vous êtes bilingue.

La formation s'articule autour de quatre axes majeurs : l'expression orale, la compréhension orale, l'expression écrite, la compréhension écrite

PROGRAMME

Les cours d'anglais se composent de conversations sur des thèmes de la vie quotidienne. L'objectif est de comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes qui visent à se débrouiller en "toutes" situations.

Ces cours stimulent la prise de parole sous forme de petits dialogues sur des sujets variés et d'exercices interactifs. L'élève acquiert du vocabulaire, le réutilise et progresse au fil des séances. Il apprend à composer des phrases de plus en plus élaborées et à soigner sa syntaxe à l'aide d'explications grammaticales.

Les supports de la formation sont très variés afin de dynamiser l'apprentissage : vidéos, extraits de films, textes, description d'images, jeux de rôle...

Un soin particulier est également apporté à la prononciation, autant pour être compris que pour comprendre.



En fonction du niveau



prise en charge DIF Elus



PROCHAINES DATES :
Nous consulter

> Contact

Aurélie Dekydtspotter
formation-elus@univ-littoral.fr
06 09 09 05 61